

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés

ANNECY



Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

Union suisse de Savoie

Comptes rendus d'activités

Dimanche 25 janvier 1981

Repas de début d'année suivi du tirage des rois. C'est le restaurant Cavoret, face à la gare de Grésy-sur-Aix qui accueillait une quarantaine de membres de l'Union suisse de Savoie.

Après les souhaits du nouvel an du Président, le feuilleté de riz de veau et le gigot firent les délices de nos palais. Cette manifestation qui se déroula dans la bonne humeur était honorée par la présence de notre Consul et Mme Giroud. Le tirage des rois se termina aux accents des chants de notre Pays.

Samedi 21 Mars 1981

Films sur la Suisse

Une centaine de personnes assistaient à cette manifestation qui se déroulait dans la salle des Gentianes du Palais des Fleurs. Richesse des coloris, grandioses vues sur le Cervin, folklore de Bâle avec son carnaval, rues de Fribourg, musée de l'horlogerie du Locle avec ses prestigieux automates, alpages verdoyants, Monastère d'Einsiedeln, Appenzel ; le programme était fait pour contenter tous.

Des membres du Quatra, art audio-visuel, des Grillons, de la Roseraie assistaient à cette manifestation de qualité.

Dimanche 29 Mars 1981

Assemblée générale

C'est au restaurant de la Poste à Aix-les-Bains que se tenait notre Assemblée générale annuelle, autour d'une succulente choucroute garnie qui fut appréciée de tous.

M. le Consul et Mme Giroud retenus par

d'autres obligations, s'étaient fait représenter par M. Bernard Pillonel, Chancelier du Consulat.

Après les comptes rendus moraux et financiers, notre Président prenait la parole. Renouvellement de trois membres sortants réélus. L'exercice a été particulièrement actif (sortie en car, visite de Monsieur l'Ambassadeur).

Cette année encore, il est question d'une sortie aux environs de Genève. La Fête du 1^{er} Août sera organisée par nos amis d'Annecy. En conclusion, notre Union suisse se porte bien et l'on se donna rendez-vous pour bientôt.

Amicale des Suisses d'Annemasse et environs

Afin de maintenir le contact entre ses membres, le Comité avait organisé pour le dimanche 15 Février 1981 un repas choucroute. Il tombait bien vu la température de cette journée.

Le Président Jeanneret eut la joie de remercier les 95 personnes de leur présence. Les remerciements allèrent aussi au Président d'honneur, à l'ancien Président, aux anciens souvent absents malgré eux, aux compatriotes d'outre Foron, aux nouveaux membres et à nos sympathiques amis français.

Il déplora l'absence de Monsieur le Consul et de Mme Giroud et nous communiqua la teneur de la lettre que ce dernier destinait aux participants exprimant le regret de ne pouvoir être des leurs et formant ses vœux de plein succès pour cette manifestation. De l'avis général, ce souhait fut entièrement réalisé grâce en partie à la choucroute copieuse et délicieuse, suivie d'un plateau de fromages de choix et de qualité et d'un excellent dessert.

Avant la partie récréative, dans une ambiance agréable et animée, le Président annonça que la prochaine assemblée générale annuelle était fixée le 24 Mai, date décalée en raison des dimanches jours de fêtes du mois d'Avril et des élections présidentielles. L'Assemblée générale devait être suivie d'un repas, d'une tombola et de danses.

Un orchestre de deux accordéonistes professionnels renforçait la bonne ambiance bien qu'il ne fût pas facile de tourner « la valse » en raison de l'exiguïté de la piste. Petit à petit, on se quitta heureux de cette journée et sachant qu'elle se renouvellerait au printemps.

L'Amicale des Suisses d'Annemasse et environs fait part du décès survenu le 28 Février 1981 de

Mme Anna Barth

membre du Comité, qui nous a quittés après un long séjour à l'hôpital.

Nos sincères condoléances à son fils, sa sœur et son frère de Genève.

Les colonies suisses d'Annemasse et de Cluses en garderont le meilleur souvenir.

Amicale suisse de Thonon-Evian

L'Amicale suisse de Thonon-Evian a tenu son Assemblée générale le dimanche 8 Mars 1981 à l'hôtel « Le Tilleul » à Amphion-les-Bains.

Plus de 85 membres de l'Amicale se pressaient dans les Salons de l'hôtel « Le Tilleul » lorsque le Président Rubin ouvrit la séance, entouré de son comité : M. Aubry, secrétaire ; M. Margairaz, vice-président ; M. Martin, trésorier ainsi que M. Cochar.

L'Assemblée était placée sous la présidence d'honneur de M. P. Giroud, Consul de Suisse à Annecy, et était également honorée de la présence de Monsieur le Chancelier du Consulat et de Mme B. Pillonel.

Après avoir souhaité la bienvenue à Monsieur le Consul, à Monsieur le Chancelier ainsi qu'à M. Converset représentant M. Neuraz, maire de Thonon, et aux participants venus des deux villes, le Président fit observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés durant l'année écoulée : Mme Roulet, M. Vanier, Mme Hollenstein, M. Marin, Mme Viret.

M. Aubry, secrétaire, prit ensuite la parole pour la lecture du procès-verbal de l'année 1979 ainsi que M. Martin, trésorier, pour le compte-rendu financier de l'année dernière. M. Rubin devait ensuite traiter des activités de la Société en soulignant notamment le succès de l'Assemblée générale de l'année 1980, avec 95 participants, la sortie du 1^{er} Août à Charmey et à Glion, la réception de M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, le 12 Septembre 1980 à l'hôtel Royal à Evian avec près de 100 participants des colonies suisses d'Annemasse, de Thonon-Evian et proposer le programme pour 1981, c'est-à-dire :

sortie du 1^{er} Août au Lac de Brienz avec promenade en bateau sur le lac de Thoun et de Brienz.

Sortie surprise fin septembre et repas, dit : de Noël, début décembre.

Le Président ne manqua pas d'exprimer sa reconnaissance à M. le Consul Giroud, d'avoir accepté, une fois de plus, d'effectuer le déplacement jusqu'à Amphion et de démontrer ainsi tout l'intérêt qu'il accorde à nos compatriotes du Nord de la Savoie, de saluer chaleureusement M. le Chancelier Pillonel et de dire sa joie de retrouver fidèlement depuis 19 ans, M. le Conseiller Converset, et M. Rubin de souligner : « Vous voyez, M. Converset, l'année prochaine, cela fera 20 ans que nous aurons parcouru un bon bout de route agréable ensemble ». M. Rubin fut élu Président le 24 février 1962. A noter que la charmante épouse de M. Converset est fribourgeoise !

Avant de passer à la dégustation du vin d'honneur offert par la ville de Thonon, M. le Consul Giroud, à son tour, mit en exergue la chaleureuse atmosphère de l'Assemblée et souligna l'heureuse entente qui règne entre la France et la Suisse.

Pour terminer l'assistance debout chanta le

Cantique Suisse et la Marseillaise et l'après-midi fût consacré à la dégustation d'un excellent repas servi dans le même hôtel et dans la meilleure des ambiances où les convives purent apprécier la qualité du menu préparé par M. Barras. La journée se termina aux sons d'accordéon de Mlle Cochard. Encore une fois, l'Assemblée générale des Suisses du Chablais se sera déroulée dans une atmosphère des plus chaleureuses tout à l'honneur de son Comité. Nos compliments également à Mme Giroud, responsable pour Evian pour le succès de participation de sa section.

Amicale des Suisses de Cluses et environs

Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 Mars 1981

Après un repas amical et raffiné, l'Amicale des Suisses de Cluses et environs tenait son Assemblée générale le dimanche 15 Mars 1981 à son siège de l'hôtel National, sous la présidence de M. Jean Schupbach.

A l'ouverture de la séance, le Président demande à l'assistance, une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de l'année : Mme Martinelli et Mme Barth, veuve du président fondateur de l'Amicale dénommée alors « Colonie suisse de Cluses ».

Ensuite, le Président détaille le bilan moral et financier pour 1980.

Deux modifications sont apportées dans la composition du Comité où M. Paul Gross est remplacé à son poste de 2^e vice-président par M. Jean-Jacques Berchtold de Scionzier et M. James Rittner à celui de secrétaire par Mme Rolande Sulzer.

Les commissaires aux comptes, renouvelables chaque année, sont élus, en l'occurrence, M. Robert Gachet de Scionzier et M. André Zisset de Cluses.

Un effort est demandé aux membres de l'Amicale pour qu'ils s'abonnent aux numéros du « Messenger Suisse » paraissant chaque mois. (Merci, Réd.).

Plusieurs membres de l'Amicale se sont rendus à Lyon, les 16 et 17 Mai, afin de participer au Congrès de l'Union des Suisses de France.

Une invitation est lancée pour participer au Congrès international des Suisses de l'Etranger qui tiendra ses assises à Soleure, du 21 au 23 Août prochain.

Des activités 1981, il faut retenir :

les 13, 14 et 15 Juin

un voyage touristique à Reims ;

le 26 Juillet

une sortie dans la région de la Gruyère afin de célébrer le 1^{er} Août (avec quelques jours d'avance) ;

le 13 Septembre

la sortie d'automne à Champex

et le dimanche 6 Décembre

la traditionnelle choucroute.

La date de la prochaine Assemblée générale

est, d'ores et déjà, fixée au 14 Mars 1982. La séance se termine après que le Président ait donné connaissance des diverses modifications ou améliorations apportées dans certains articles de la Constitution fédérale concernant les enfants des ressortissants suisses à l'étranger et les caisses assurance vieillesse, chômage et maladie.

BESANÇON



Consulat de Suisse

15 bis, avenue Fontaine-Argent

Adresse postale :

Boîte postale 107

25013 BESANÇON CEDEX

Tél. : 80.18.83

C.C.P. Dijon 466-99

Heureux vacanciers qui bientôt voyagerez à travers le monde !

Ne vous mettez pas en retard.

Vérifiez dès aujourd'hui la validité de vos documents personnels (passeports, etc.). Pour tout renouvellement ou prolongation, adressez-vous au Consulat.

Un voyage bien préparé vous mettra à l'abri de surprises désagréables.

Société suisse Besançon

Rallye touristique

Le rallye touristique aura lieu le dimanche 14 Juin 1981. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 13 Juin 1981 auprès de notre gérant, M. Ryser. Le prix de l'inscription est de FF. 35. — par voiture.

Le premier départ est fixé à 8 heures très précises. Essayez, autant que possible, de compléter les places de votre voiture ; vous aurez ainsi plus de facilité à participer aux jeux et l'ambiance sera d'autant meilleure. Le parcours que nous avons choisi est d'environ 80 km.

Ce rallye sera placé sous le thème :

« Astérix en Helvétie »

Dans chaque voiture deux participants ou participantes devront être respectivement habillé (e) s en Gaulois et en Helvétie. Mesdames, Messieurs, donc à vos aiguilles et à vos ciseaux. Attention, une bonification sup-

plémentaire sera accordée aux adultes costumés.

Munissez-vous :

- des cartes Michelin N° 66 et 70,
- d'un rouleau et d'un tube de Scotch,
- de papier, crayon, etc,
- d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité).

Pique-nique et boissons seront obligatoires afin de rester groupé. Chaque voiture sera munie des fanions suisse et français. Ceux-ci peuvent éventuellement être fournis par le gérant du Cercle suisse. Le rallye touristique n'est pas une course de vitesse, mais une belle promenade.

Des lots pour la création d'un pavillon de prix seront les bienvenus. La coupe sera remise en jeu par le vainqueur du Rallye 1980, Mme Marina Roth. En échange, cette dernière recevra une coupe souvenir.

Nous vous espérons très nombreux à cette journée, car le trajet que nous avons choisi est particulièrement beau ; il nous permettra d'atteindre un site remarquable près de l'eau. Bien entendu, le soleil est invité à ce voyage et il nous a promis d'être à l'heure suisse. S'il devait toutefois subir un quelconque retard, un abri est prévu.

Fête Nationale

A l'occasion du Premier Août 1981, M. le Consul de Suisse et Mme Walter Brunner, la Société suisse de Besançon, ont le plaisir de vous inviter à un rassemblement pique-nique sous les merveilleuses frondaisons de la Forêt de Chailluz.

Cette année, le Premier Août revêtira un caractère particulier en raison du prochain départ du Consul de Suisse et de Mme Walter Brunner. L'heure de la retraite ayant sonné, ils nous quitteront fin août pour prendre en Suisse un repos bien mérité. Monsieur le Consul et Mme Brunner prendront donc officiellement congé de la Colonie suisse de Besançon lors du 1^{er} Août.

Dans le cadre champêtre des Grandes barques vous serez donc accueillis le Samedi 1^{er} Août 1981 dès 18 h 30. Cette soirée sera agrémentée de musique, d'un feu d'artifice et, pour les enfants, d'une retraite aux lampions à proximité du feu de camp traditionnel. En outre, des saucisses suisses rôties au feu de bois, des boissons diverses et des pâtisseries seront vendues sur place.

Dès l'entrée de la Forêt de Chailluz par la route de Marchaux (RN 486) le chemin sera balisé jusqu'au parking. Un mode de transport collectif n'est toutefois pas prévu.

Pour nous permettre une bonne organisation de cette fête exceptionnelle, vous pouvez envoyer dès aujourd'hui votre bulletin réponse dûment complété à l'adresse du Consulat. Dernier délai 25 Juillet 1980.

Nous sommes persuadés de la réussite de cette grande fête 1981, car vous viendrez nombreux avec parents et amis. Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Bulletin-Réponse

M.

Mme

s'inscrit à la Fête du 1^{er} Août 1981

pour personnes

dont enfants

à renvoyer au Consulat

avant le 25 Juillet 1981

Société suisse de Pontarlier

Cors des Alpes et trompettes de jazz réunis pour célébrer l'amitié franco-suisse

Peu d'affinité entre cor des Alpes et trompette de jazz, tous deux ont pourtant fait bon ménage au gala donné par la Société suisse de Pontarlier le dimanche 1^{er} Février 1981. Quand la qualité est là...

Survivance de la tradition et du folklore et rythmes modernes ont donné ensemble un concert fort apprécié à un public relativement nombreux, qui avait préféré s'évader en musique que sur la neige.

Il n'est pas sûr qu'il ait perdu au change.

On s'est en effet dépaycé du côté de Grindelwald, de la Suisse alémanique, sur les alpages, pour repartir, d'un vibrato de trompette, du côté du Mississipi.

A voyager ainsi d'une portée à l'autre, était bien vite oubliée la frontière franco-suisse qu'avait pour but d'effacer cette journée de la Société suisse de Pontarlier.

C'est ce que constatait M. Henriot, adjoint au Maire de Pontarlier : « Un après-midi comme celui-là démontre la vitalité de votre société » disait-il à M. Keller, le Président des Suisses de Pontarlier, ajoutant : « Il y a beaucoup de sociétés dans notre ville et la Société suisse, on ne sait pas toujours bien ce qu'elle représente. On croit qu'on va y rencontrer des gens qu'on ne connaît pas et on s'aperçoit qu'il s'agit de Pontissaliens qu'on connaît bien pour les avoir vus dans d'autres sociétés. On ne sait donc plus s'il s'agit de Suisses ou de Pontissaliens, on ne fait plus la différence et c'est bien ainsi ».

Assistaient également à ce gala, M. Roland Vuillaume, député, le vice-consul et Mme Jean-Pierre Ballaman, du Consulat de Suisse à Besançon.

Une journée qui fera date dans les annales de la Société suisse de Pontarlier. Merci au Chœur d'hommes de Sainte-Croix et à l'ensemble de Jazz de l'Harmonie municipale de Pontarlier.

Société suisse de Champagnole

La dernière Assemblée générale a eu lieu le 18 Mai 1980 ; plus de 40 membres étaient présents dans la salle de l'Ecole Jeanne d'Arc à Champagnolle.

Le Président a ouvert la séance à 14 h 30 en présence de M. Jaccard, Président du Cercle suisse de Dôle.

L'Assemblée s'est déroulée dans une bonne ambiance.

M. Aegerter a évoqué, la bonne coordination qui règne au sein de notre communauté.

Notre Président eut raison de remettre cette Société en marche, qui avait été créée en 1959, et dont M. Aegerter était Président depuis 1960. Elle avait subi une impasse qu'il a fallu surmonter par la suite, ce qui a été fait à la plus grande satisfaction de toute l'Assemblée. Un appel a été donné pour la bienvenue de nouveaux membres dans notre Société.

Le bureau a été reconduit pour une année, ainsi que notre Président.

L'après-midi s'est terminée par la projection du film sur le voyage « Paris Bangkok-Hong-Kong Paris ». Ce film a été très apprécié par l'assemblée.

Dijon



CONSULAT :
6, rue Rameau
Tél. : 32.12.59
C.C.P. 1592 U Dijon

Société suisse de la Côte d'Or
34, rue de Mulhouse
21100 Dijon

Le 22 Mars 1981, s'est déroulée notre 86^e Assemblée générale au centre routier de Longvic. Celle-ci était placée sous la présidence de M. Louis François, Consul de Suisse à Dijon. La séance a débuté à 10 h 30

par le discours de bienvenue de M. Marcel Seydoux, Président de la Société suisse de la Côte-d'Or. Le secrétaire général M. Claude Rebetez fit ensuite la lecture du procès-verbal de la 85^e Assemblée générale. M. Bernard Hofmann, trésorier-général a ensuite dressé le bilan financier de l'année écoulée.

Ce bilan laisse apparaître un léger déficit par rapport à l'année précédente. Les cotisations annuelles sont relevées et passent de F. 25. — à F. 30. — minimum. Après lecture du rapport moral, l'Assemblée procède à l'élection du nouveau comité qui s'établit comme suit.

Présidents d'honneur :

M. Peiry J.-M., M. Rebetez Norbert ;

Vice-présidents d'honneur :

M. Quadri H., M. Juillard M. ;

Président actif :

M. Seydoux Marcel ;

Vice-présidents :

Mlle Vananti D., M. Sallet G. ;

Secrétaire-général :

M. Rebetez Cl., Secr. adj. Mme Rebetez M.

Trésorier général :

M. Hofmann B., Trésor. adj. Mme Hofmann

Administrateurs :

Mmes Bruhin, Romann, Seydoux,

Vanati, Thomas ;

MM. Bruhin A., Aubert, Bruhin M., Castella,

Devaud, Menoud, Oechslin, Vananti,

Thomas, Bonnard.

Vérificateurs aux comptes :

Mlle Gross, M. Muriset.

Le Président Seydoux procéda à la remise des diplômes de Membres d'Honneur à MM. Bonnetête et Juker. M. François prit ensuite la parole pour nous faire part de sa satisfaction de se retrouver au sein de notre chère Société. Un repas fut servi aux quelque 80 membres présents et la journée s'est achevée dans la bonne humeur et les danses.

La Fête du 1^{er} Août que la Société suisse de la Côte-d'Or célèbre comme d'habitude par anticipation, aura lieu le 5 Juillet prochain. Le Président M. Marcel Seydoux mettra aimablement son chalet à Esbarres à la disposition des participants. Une circulaire détaillée sera adressée aux sociétaires.

Amicale suisse de l'Yonne

13, rue Jules-Verne
89100 Sens

La Fête du 1^{er} Août aura lieu le 12 Juillet 1981 à St-Georges, dans le bois de nos amis Marti. Nous serions très heureux que les amis présents puissent s'organiser pour alimenter les barbecues qui nous permettront de fraterniser jusqu'à la tombée de la nuit autour des feux et des lampions.

Cotisations 1981 : Nous saisissons cette occasion pour inviter les sociétaires n'ayant pas réglé leur cotisation de bien vouloir s'en acquitter en libellant les chèques à l'ordre de l'Amicale suisse de l'Yonne.

Prix : F. 15. —.